

Nom du fournisseur ou marque commerciale:	Bosch				
Adresse du fournisseur TM :	BSH Hausgeräte GmbH, Carl-Wery-Str. 34, 81739 Munich, Germany				
Référence du modèle:	WAJ24006FF				
Paramètres généraux du produit:					
Paramètre	Valeur		Paramètre	Valeur	
Capacité nominale TM (kg)	8.0		Dimensions en cm	Hauteur	84.8
				Largeur	59.8
				Profondeur	54.6
IEEW TM	69.0		Classe d'efficacité énergétique TM	C TM	
Indice d'efficacité de lavage TM	1.04		Efficacité de rinçage (g/kg) TM	5.0	
Consommation d'énergie en kWh par cycle, sur la base du programme «eco 40-60». La consommation réelle d'énergie dépend des conditions d'utilisation de l'appareil.	0.627		Consommation d'eau en litres par cycle, sur la base du programme «eco 40-60». La consommation d'eau réelle dépend des conditions d'utilisation de l'appareil et de la dureté de l'eau.	48	
Température maximale à l'intérieur du textile traité TM (°C)	Capacité nominale	46	Taux d'humidité résiduelle TM (%)	Capacité nominale	50
	Moitié	37		Moitié	52
	Quart	24		Quart	58
Vitesse d'essorage TM (t/m)	Capacité nominale	1200	Classe d'efficacité d'essorage TM	B TM	
	Moitié	1200			
	Quart	1200			
Durée du programme TM (h:min)	Capacité nominale	3:29	Type	Pose-libre	
	Moitié	2:43			
	Quart	2:33			

Émissions de bruit acoustique dans l'air ⁽¹⁾ [dB(A) re 1 pW]	76	Classe d'émissions de bruit acoustique dans l'air ⁽²⁾ (phase d'essorage)	B
Mode arrêt (W)	0.12	Mode veille (W)	0.50
Démarrage différé (W) (le cas échéant)	3.80	Mode veille avec maintien de la connexion au réseau (W) (le cas échéant)	0.00
Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur ⁽³⁾ :			2 ans
Ce produit a été conçu pour libérer des ions argent au cours du cycle de lavage			non
Informations supplémentaires:			
Lien internet vers le site web du fournisseur où se trouvent les informations visées à l'annexe II, point 9, du règlement (UE) 2019/2023 ⁽⁴⁾ de la Commission ⁽⁵⁾ : www.bosch-home.com/energylabel			
<p>⁽¹⁾ Pour le programme «eco 40-60».</p> <p>⁽²⁾ Les modifications de ces éléments ne sont pas considérées comme pertinentes aux fins de l'article 4, paragraphe 4, du règlement (UE) 2017/1369.</p> <p>⁽³⁾ Si la base de données sur les produits génère automatiquement le contenu définitif de cette cellule, le fournisseur ne consigne pas ces données.</p> <p>⁽⁴⁾ Règlement (UE) 2019/2022 de la Commission du 1er octobre 2019 définissant des exigences d'écoconception applicables aux lave-vaisselle ménagers conformément à la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant le règlement (CE) no 1275/2008 de la Commission et abrogeant le règlement (UE) no 1016/2010 de la Commission (voir page 267 du présent Journal officiel).</p>			